

Office of the Sergeant-at-Arms

Room 250 Legislative Building Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 Tel: (204) 945-4102

December 2, 2024

Superintendents and High School Principals

Division scolaire franco-manitobaine
Hanover School Division
Interlake School Division
Manitoba Federation of Independent Schools
Lord Selkirk School Division
Louis Riel School Division
Pembina Trails School Division
Portage la Prairie School Division

Red River Valley School Division River East Transcona School Division Seine River School Division Seven Oaks School Division St. James-Assiniboia School Division Sunrise School Division Winnipeg School Division

Greetings,

Subject: Nominees for the Legislative Assembly Page Program

For many decades, the Legislative Assembly of Manitoba has enlisted Manitoba High School students to serve as Legislative Pages. Pages work in the Assembly Chamber and Committees with Members and Officers of the Assembly. Our Program provides students who are cultivating an interest in government and politics with a unique opportunity to see first-hand how public policy is developed and determined in Manitoba.

Pages provide valuable services to Members and Officers of the Assembly, and are an important part of the team that ensures the efficient operation of the House and Committees.

We would appreciate your assistance in nominating students from your school whom you would **consider suitable** for appointment as Pages. The students **must be entering Grade 11 or 12** in the 2025/2026 school year. Applicants must also be eligible to work in Canada and be able to provide their Social Insurance Number, or have the ability to obtain one, if they don't already have one.

Please forward the names and resumes of these students to your Superintendent who will forward them to our office by Monday, January 13th, 2025.

We have attached e-copies of our promotional poster and program brochure for your use in providing students with the required information.

It is important that both nominees and their parents be made aware of the duties and time commitment involved, particularly if travel time and related expenses are to be incurred. In making your nomination, please bear in mind that Legislative Pages will miss some class time due to the sitting hours of the Legislature and Committees.

Two or three Pages are required in the Assembly each sitting day. By rotating their working days, absences from school are kept to a minimum. Some evening work in Committees will also be required. On average, each Page works about 15 hours in a two-week period when the House is in session (usually October-December and March-June). There will also be some Committee work between and during Sessions.

Legislative Pages carry out a variety of duties for Members and Officers of the Assembly including:

- announcing names of MLAs during recorded votes;
- delivering documents and messages;
- photocopying documents;
- delivering water and coffee; and
- other duties as required.

The hourly wage for the position is \$16.84 and each Page is supplied with a uniform to be worn in the Chamber and in Committees.

Fifteen school divisions are being asked to nominate candidates. These nominees will be interviewed in the early spring by an interview panel including the Sergeant-at-Arms, Deputy Sergeant-at-Arms and a Human Resources Officer.

Following the interviews, 9 of these candidates will be appointed as Legislative Pages. This year training will be conducted during the week of August 25th, 2025, prior to the commencement of the Fall Session. Pages are generally employed from the training period until the following June.

Should you require further information, or if potential candidates or their parents have any questions or concerns, please feel free to contact Dave Shuttleworth, Sergeant-at-Arms, at 204-898-5064 or email Dave.Shuttleworth@mbassembly.ca

Regards,

Dave Shuttleworth Sergeant-at-Arms

Manitoba Legislative Assembly

Philleworth

Attachments



Bureau du sergent d'armes

Palais législatif, bureau 250 Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8 Tél.: 204 945-4102

Le 2 décembre 2024

Surintendants et directeurs d'écoles secondaires

Division scolaire franco-manitobaine
Division scolaire de Hanover
Division scolaire Interlake
Manitoba Federation of Independent Schools
Division scolaire Lord Selkirk
Division scolaire Louis-Riel
Division scolaire Pembina Trails
Division scolaire de Portage-la-Prairie

Division scolaire Vallée de la Rivière-Rouge Division scolaire River East Transcona Division scolaire de la Rivière Seine Division scolaire de Seven Oaks Division scolaire de St. James-Assiniboia Division scolaire Sunrise Division scolaire de Winnipeg

OBJET : Candidats au Programme des pages de l'Assemblée législative du Manitoba

Bonjour,

Depuis de nombreuses décennies, l'Assemblée législative du Manitoba engage des élèves manitobains de niveau secondaire pour exercer les fonctions de page au palais législatif. Les pages travaillent dans la Chambre et les comités avec les députés et hauts fonctionnaires de l'Assemblée. Notre programme donne aux élèves qui s'intéressent aux affaires gouvernementales et à la politique une occasion unique de voir de leurs propres yeux la façon dont le corps législatif manitobain élabore et détermine les politiques publiques.

Les pages offrent des services importants aux députés et aux hauts fonctionnaires et représentent une part importante de l'équipe qui assure le déroulement efficace des activités de l'Assemblée et des comités.

Nous vous saurions gré de nommer des élèves de votre école que vous **jugez aptes** à exercer les fonctions de page. Ces élèves **doivent entrer en 11**e **ou 12**e **année** au cours de l'année scolaire 2024-2025. Ils doivent aussi être autorisés à travailler au Canada et fournir leur numéro d'assurance sociale, ou être en mesure d'en obtenir un s'ils n'en ont pas.

Veuillez envoyer les noms et les curriculum vitæ de ces élèves à votre surintendant, qui les transmettra à notre bureau au plus tard le 13 janvier 2025.

Vous trouverez ci-joints des exemplaires électroniques de notre affiche publicitaire et de la brochure du programme qui vous permettront de fournir les renseignements nécessaires aux élèves.

Il est important que les candidats et leurs parents soient au courant des tâches des pages et des heures de travail qui devront y être consacrées, surtout s'il faut prévoir un trajet assez long et des frais de déplacement. Lorsque vous choisirez les candidats, gardez à l'esprit que les pages manqueront quelques heures de classe en raison des heures de séance de l'Assemblée et des comités.

Deux ou trois pages doivent être présents à l'Assemblée lors de chaque jour de séance. En effectuant une rotation des jours de travail, les absences scolaires restent minimes. De temps à autre, les pages devront aussi travailler le soir lors des séances des comités. En moyenne, chaque page travaille environ 15 heures par période de deux semaines quand l'Assemblée est en session (généralement d'octobre à décembre, et de mars à juin). Il y a aussi du travail à faire avec les comités pendant les sessions et entre celles-ci.

Les pages effectuent diverses tâches pour les députés et les hauts fonctionnaires de l'Assemblée, notamment :

- annoncer les noms des députés lors des votes par appel nominal;
- livrer des documents et des messages;
- photocopier des documents;
- aller chercher de l'eau et du café;
- accomplir d'autres tâches, en fonction des besoins.

Le salaire pour ce poste est de 16,84 \$ l'heure. Un uniforme, qui doit être porté dans la Chambre et devant les comités, est fourni à chaque page.

Nous demandons à 15 divisions scolaires de présenter des candidatures. Les candidats passeront une entrevue au début du printemps devant un comité dont font partie le sergent d'armes, son adjoint et un conseiller en ressources humaines.

À la suite des entrevues, 9 de ces candidats seront nommés pages du palais législatif. La formation de cette année se fera pendant la semaine du 25 août 2025, avant le début de la session d'automne. Les pages travaillent généralement de la période de formation jusqu'en juin de l'année suivante.

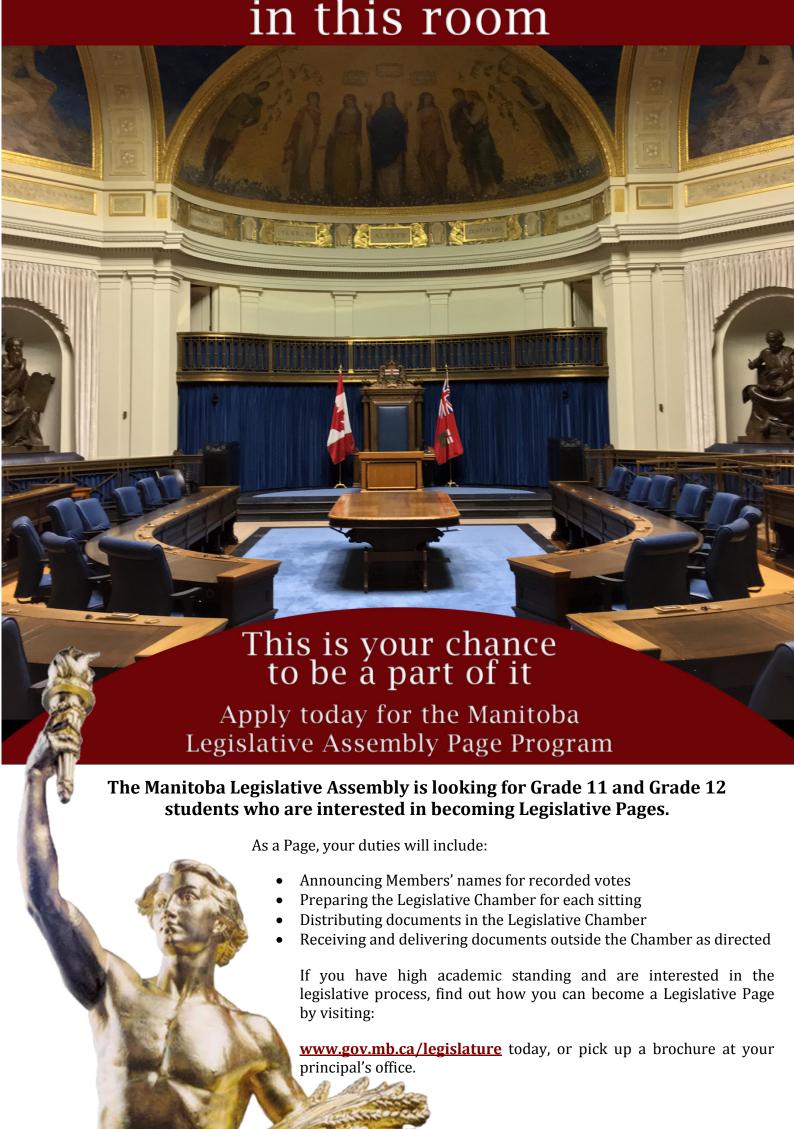
Si vous désirez obtenir des renseignements additionnels, ou si des candidats potentiels ou leurs parents ont des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec le sergent d'armes, M. Dave Shuttleworth, par téléphone au 204-898-5064 ou par courriel à l'adresse Dave.Shuttleworth@mbassembly.ca

Veuillez agréer mes meilleures salutations.

Le sergent d'armes de l'Assemblée législative du Manitoba, Dave Shuttleworth

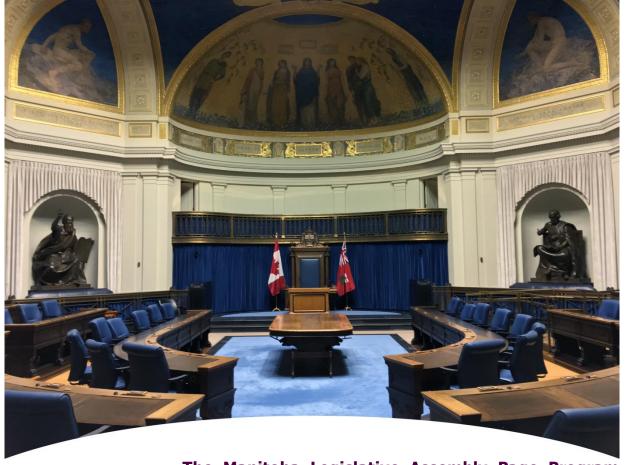
Pièces jointes





C'est dans cette pièce que s'écrit l'histoire de la province







The Manitoba Legislative Assembly Page Program provides Grade 11 and Grade 12 students who have an interest in politics, government and the legislative process with the opportunity to see first-hand how public policy is developed and determined by Manitoba's Legislature. It also allows these students an opportunity to provide essential services to the Members and Officers of the Legislature.

Duties

Legislative Pages perform a broad range of tasks, during session, including:

- Announcing Members' names during recorded votes
- Preparing the Legislative Chamber for each sitting
- Distributing documents in the Legislative Chamber
- Receiving and delivering items in and outside the Chamber as directed
- Providing Members of the Legislative Assembly with refreshments

When do Pages work?

Pages work when the Manitoba Legislature is in session. The Legislature may meet at any time of the year, but usually sits in October to December and again from March to June. There will also be some Committee work between Sessional periods. Pages are scheduled to work several times a week when the Legislature meets.







Le Programme des pages de l'Assemblée législative du Manitoba donne aux élèves de 11e et 12e années qui s'intéressent au processus législatif ou aux affaires publiques l'occasion de découvrir sur le terrain la façon dont le corps législatif manitobain décide des politiques publiques. Il donne aussi à ces élèves l'occasion de fournir des services essentiels aux membres et aux fonctionnaires de l'Assemblée législative.

Fonctions

Les pages de l'Assemblée législative accomplissent un éventail de tâches, y compris :

- annoncer les noms des députés lors des votes par appel nominal.
- préparer la Chambre avant chaque séance parlementaire;
- distribuer des documents à la Chambre de l'Assemblée;
- recevoir ou livrer des articles, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre, selon les instructions;
- apporter des rafraîchissements aux membres de l'Assemblée législative;

Quand les pages travaillent-ils?

Les pages travaillent lorsque l'Assemblée législative du Manitoba est en session. L'Assemblée législative peut se réunir à tout moment de l'année mais tient généralement session en octobre à décembre et aussi entre mars et juin. Il y a aussi du travail de comité entre les sessions. Les pages travaillent plusieurs fois par semaine lorsque l'Assemblée législative siège.

Qualifications

Interested applicants must have an interest in politics, government and the legislative process, be bright, cheerful, alert, attentive, confident, well groomed and well spoken. Applicants must also have high academic standing and be able to miss some class time without losing academic standing. Successful applicants must also be able to arrange their own transportation to and from the Legislative Building.

Selection Process

Each year, the Legislature Assembly invites Superintendents and Principals to nominate students whom they would consider suitable for appointments as Pages. The Principals are asked to forward the names of their nominees to the Superintendent of their division. The Superintendent will then forward these names to the Clerk's Office. Any eligible student interested in serving as a Page should contact the Principal of their school.

The final selection process involves an appraisal of all the nominees through interviews conducted by the Sergeant-at-Arms, the Deputy Sergeant-at-Arms and a Human Resources Officer.

Ten applicants are chosen each year to serve as Pages. Successful applicants are provided with training, uniforms, and instruction manuals.





To learn more about the Manitoba Legislative Assembly Page Program:

- visit our website at: www.gov.mb.ca/legislature
- call us at (204) 945-3636 or
- write to:

Office of the Clerk Legislative Assembly of Manitoba Room 237, Legislative Building Winnipeg, Manitoba R3C 0V8



Qualités requises

Les personnes recherchées doivent s'intéresser au processus législatif, être intelligentes, vives, attentives et capables de bien s'exprimer. Elles doivent faire preuve de bonne humeur et d'assurance, et présenter une apparence soignée. Elles doivent aussi avoir d'excellentes notes et pouvoir s'absenter de l'école au cours du semestre sans que leurs résultats scolaires s'en ressentent. Les personnes retenues doivent aussi assurer ellesmêmes leur transport entre l'Assemblée législative et l'école ou leur domicile.

Processus de sélection

Chaque année, l'Assemblée législative invite les directeurs généraux et les directeurs d'école à proposer la candidature d'élèves qu'ils jugent aptes à exercer les fonctions de page. Les directeurs d'école transmettent les noms des élèves choisis au directeur général de leur division scolaire. Le directeur général transmet leurs noms au bureau du greffier. Tout élève admissible désirant occuper la fonction de page doit communiquer avec son directeur d'école.

Le processus de sélection finale comprend une évaluation de toutes les candidatures. Les personnes choisies à la suite du processus de sélection initial ont ensuite une entrevue avec le sergent d'armes, son adjoint et un directeur des ressources humaines.

Dix candidats sont choisis chaque année pour exercer les fonctions de page. Des uniformes, des instructions et des manuels de formation sont fournis aux personnes sélectionnées.



Pour en savoir davantage sur le Programme des pages de l'Assemblée législative du Manitoba, consultez notre site Web à l'adresse

www.gov.mb.ca/legislature

communiquez avec nous au (204) 945-3636

ou écrivez au

Bureau du greffier Assemblée législative du Manitoba Palais législatif, bureau 237 Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8



pièce que s'écrit l'histoire de la province

> Saisissez l'occasion qui vous est offerte d'en faire partie



Présentez dès aujourd'hui une demande pour prendre part au Programme des pages de l'Assemblée législative du Manitoba.